

complète indépendance, si elle n'était pas elle-même Souveraine? Sans doute que les Papes dépouillés de leur autorité temporelle, pourraient encore parler avec cette indépendance que donne une mission divine ; sans doute qu'ils pourraient encore déployer devant un empereur la liberté apostolique que l'on admire dans le saint Evêque de Milan. Mais pourraient-ils l'arrêter sur le seuil du temple, comme le fit St. Ambroise dans un siècle de foi, bien différent du nôtre sous ce rapport. Dans l'organisation politique des sociétés modernes où les Papes sont souvent appelés à empêcher les empiétements du pouvoir civil sur le pouvoir ecclésiastique et à protéger l'inviolabilité de la conscience, outre cette indépendance morale dont ils ont donné de si beaux exemples dans tous les temps, il leur faut une indépendance politique que la Souveraineté peut seule donner. Elle seule aussi peut leur procurer cette liberté d'action dont ils ont besoin au dedans comme au dehors. Si le successeur de St. Pierre devenait aujourd'hui sujet, sa voix ne serait-elle pas exposée à être étouffée chaque fois que son Souverain le jugerait convenable à ses intérêts? Le Pape doit être Souverain pour qu'au dedans son action ne soit pas gênée, ses décrets supprimés et sa voix étouffée ; il doit l'être encore pour qu'au dehors cette action se fasse sentir dans tous les états de la Chrétienté, que ses décrets y puissent pénétrer et que sa voix ne soit pas arrêtée à la frontière. La seule garantie que le Chef de l'Eglise puisse avoir de cette indépendance intérieure et extérieure, c'est un pouvoir temporel et souverain qui lui permette de traiter d'égal à égal avec les autres puissances et qui lui donne le droit de se faire représenter auprès d'elles comme elles-mêmes le sont auprès de lui.

Cette vérité est tellement évidente qu'elle a obtenu l'assentiment des hommes les plus éclairés de nos jours. Avant eux, d'autres écrivains dont le témoignage